



Triple P

Suite à l'audience avec les syndicats du 14 février 2025

Les syndicats SUD CT 75, SUPAP-FSU et CFDT ont été reçus par la sous-direction « Santé des enfants, parentalité, santé sexuelle » et par la direction du service de PMI, concernant le partenariat avec l'entreprise de « guidance parentale » « Triple P », partenariat engagé dans le cadre d'un appel à projets financé par la CNAM pour la prévention des conduites addictives.

A ce jour ce programme est en phase de test dans le XXème. Le volet « recherche » proprement dit n'a pas démarré, il est prévu qu'il dure un an.

- Volontariat : la direction assure que, dès maintenant, seuls les professionnels volontaires participeront au projet. Les autres peuvent arrêter leur participation, si possible après la fin d'un cycle déjà démarré. Les objectifs pourront être retirés des entretiens annuels passés pour les agents qui ne souhaitent pas prendre part au projet. Nous soutiendrons toutes les agent.es qui se sentiraient imposer une participation au programme, quelle qu'elle soit, ou qui se verraient reprocher leur non-participation lors d'un moment d'évaluation, formel ou informel.
- Recherche : nous avons obtenu la reconnaissance du fait qu'il existe une controverse scientifique sur l'efficacité de ce type de programmes, ce qui ouvre la porte à une approche plus critique. La direction s'est ainsi engagée à élargir la recherche à un laboratoire de recherche compétent dans le champ de la prévention/parentalité pour apporter un regard indépendant et objectif sur le programme Triple P, avec un comité scientifique et un comité de pilotage.
- Contenu : nous continuons de critiquer ce programme qui véhicule une vision simpliste d'une parentalité très centrée sur les besoins des parents : « comment éviter d'encourager accidentellement les comportements que vous ne voulez pas voir chez votre bébé, comme faire un bruit fort avec un jouet ou jeter de la nourriture ? En évitant les marques d'attention sociale ». La PMI est reconnue pour son approche fine du soutien à la parentalité, invitant au décodage des comportements et de leur sens pour l'enfant.

Nous restons vigilants !

Le programme a démarré sans que son protocole ne soit validé : ce qui est en place n'est pas une recherche, mais pourrait servir à promouvoir Triple P avec des biais évidents dans l'exploitation des données.

Nous demandons pour de futurs projets de recherche que les pratiques existantes en PMI soient étudiées avec des méthodologies adaptées, sans précipitation ni dépendance à des programmes payants.

La direction propose une nouvelle réunion en septembre avec les syndicats.

Nous appelons les professionnels de PMI à défendre avec nous une exigence de service public pour tous.tes, dégagé des intérêts privés, et une exigence dans la qualité et l'indépendance des travaux de recherche.